Cahier des charges appel à la concurrence

Prestation contrôle de performances bovin croissance,
dans le cadre du projet CASDAR RALECO

Sommaire

Introduction

1. Objet de l'appel à concurrence
2. Lots dans l'appel à concurrence
3. Durée
4. Conditions d'exécution de la mission
5. Dispositions applicables
6. Rémunération
7. Variation du prix
8. Modalités de paiement
9. Délais de paiement
10. Pièces constitutives de l'appel à concurrence
11. Conditions d'envoi et de remise des offres
12. Critères de choix du prestataire
13. Calendrier de mise en œuvre
14. Contact

Introduction

Présentation de la Fédération des Races de Bretagne et du GIE Elevages de Bretagne

Constituée en 2011, la Fédérations des Races de Bretagne, association Loi 1901 à but non lucratif, rassemble aujourd'hui 11 associations d'éleveurs de races locales bretonnes.

Avec le soutien du Conseil Régional de Bretagne, de Conseils Départementaux, de collectivités locales bretonnes et d'institutions régionales et nationales, la Fédération des Races de Bretagne agit pour la sauvegarde et le développement des races locales bretonnes, l'accompagnement de leurs élevages et la valorisation de leurs produits, au service d'une agriculture locale et durable.

Depuis 2013, l'animation de la Fédération et la conduite de ses actions sont assurées par le GIE Elevages de Bretagne, organisation régionale interprofessionnelle ayant pour objet de mettre en œuvre des programmes d'actions techniques et économiques en faveur des différentes filières d'élevage bretonnes.

Présentation du Conservatoire des Races d'Aquitaine

Créé en 1991 pour faire face à la disparition de la diversité biologique et culturelle associée aux races d'animaux d'élevage, le Conservatoire des Races d'Aquitaine est une association Loi 1901 à but non lucratif et reconnue d'intérêt général depuis 2013.

Avec la collaboration du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, des différents Conseils Départementaux, de l'Union Européenne, des institutions nationales, et des acteurs locaux, le Conservatoire des Races d'Aquitaine œuvre pour la sauvegarde, le maintien et la valorisation des races et variétés d'élevage au service d'une économie locale et durable.

Il coordonne des actions de conservation en faveur des races locales, départementales ou régionales, menacées ou en développement, sur le territoire aquitain.

Le Conservatoire des Races d'Aquitaine travaille donc en synergie avec les acteurs professionnels, institutionnels, scientifiques et associatifs pour garantir une gestion pérenne de la biodiversité des animaux d'élevage afin que ces ressources restent disponibles pour les générations futures.

Contexte

Dans le cadre de l'appel à projet CASDAR Démultiplication mis en place par FranceAgriMer, la Fédération des Races de Bretagne via le GIE Elevages de Bretagne souhaite proposer le projet RALECO. Ce projet sera réalisé en partenariat avec le Conservatoire des Races d'Aquitaine et d'autres partenaires techniques.

Le projet RALECO a pour but de réaliser le transfert et la démultiplication d'outils créés par l'une ou l'autre des deux structures ; Fédération des Races de Bretagne et Conservatoire des Races d'Aquitaine ; afin de favoriser la résilience des systèmes agricoles en races locales menacées pour l'Agriculture. Parmi les outils à transférer la Base de données technico-économiques en ligne nécessite la mise en place du contrôle de performances bovin croissance dans les fermes suivies.

1. Objet de l'appel à concurrence

L'appel à concurrence porte sur la mise en place et le suivi du contrôle de performances bovin croissance – 4 pesées/an/exploitation, parmi 20 exploitations en races locales menacées pour l'Agriculture. 10 de ces exploitations sont situées en Bretagne et dans les départements limitrophes. Les 10 autres sont situées en Nouvelle Aquitaine.

Les données issues de ce contrôle Bovin croissance (liste non exhaustive : poids, hauteur sacrum…) sont à transmettre aux éleveurs participants ; et aussi à la Fédération des Races de Bretagne et au Conservatoire des Races d'Aquitaine dès la collecte des données.

Le suivi du contrôle de performances aura lieu pendant 2 ans, de janvier 2024 à décembre 2025.

2. Lots dans l'appel à concurrence

L'entreprise répondant à l'appel à concurrence pourra répondre à l'un des deux lots ou aux deux lots suivant :

- Lot 1 : mise en place et suivi du contrôle de performance laitière pour 10 exploitations en Bretagne. Pour ce lot le client facturé sera le GIE Elevages de Bretagne.
- Lot 2 : mise en place et suivi du contrôle de performance laitière pour 10 exploitations en région Nouvelle aquitaine. Pour ce lot le client facturé sera le Conservatoire des Races d'Aquitaine.

3. Durée

Date de démarrage : janvier 2025
Fin du suivi : décembre 2026

4. Conditions d'exécution de la mission

La Fédération des Races de Bretagne et le Conservatoire des Races d'Aquitaine fourniront aux titulaires toutes les indications et instructions nécessaires à la bonne exécution de leurs missions.

5. Dispositions applicables

Les dispositions applicables à la présente consultation sont celles du Cahier des Clauses Administratives Générales

6. Rémunération

Les titulaires feront part au GIE élevages de Bretagne, avec leurs offres de réponse au présent appel à concurrence, du montant de rémunération souhaité pour mener à bien cette mission
La Fédération des Races de Bretagne et le Conservatoire des Races d'Aquitaine engageront la dépense selon l'échéancier suivant :

- 20% à la mise en place du contrôle de performances laitières
- 40 % à la moitié du projet RALECO, soit en juin 2026
- 40 % à l'achèvement complet de la prestation

7. Variation du prix

Le prix des prestations demandé par les titulaires faisant l'objet du présent appel à concurrence pourra être revu si nécessaire, une seule fois et dans la limite de 10% d'augmentation.

8. Modalités de paiement

Le GIE élevage de Bretagne et le Conservatoire des Races d'Aquitaine verseront aux titulaires, sur présentation d'un état récapitulatif établi par eux, les sommes qui leurs sont dues par virement, pour les lots qui les concernent

9. Délais de paiement

Il sera fait application d'un délai global de paiement maximum de 45 jours à compter de la date de réception de la demande de paiement par la Fédération des Races de Bretagne et le Conservatoire des Races d'Aquitaine. En cas d'application d'intérêts moratoires en raison du dépassement de ces délais, le taux d'intérêt légal majoré sera seul applicable.

10. Pièces constitutives de l'appel à concurrence

- Le présent cahier des charges ;
- Le devis chiffré de réalisation ;
- Un document précisant les coordonnées postales, téléphone et adresse mél du contact référent pour cette consultation.
- Une présentation du prestataire et de l'équipe mobilisée pour mettre en œuvre la commande.
- Une annexe décrivant les techniques mises en œuvre pour réaliser le contrôle de performances laitières

11. Conditions d'envoi et de remise des offres

Les offres devront être transmises avant le 3 février 2023 par mail à Rim Chaabouni, Cheffe de projet, r.chaabouni@gie-elevages-bretagne.fr

Des accusés de réception des offres seront adressés par mél aux candidats.

12.Critères de choix du prestataire

Les offres des candidats seront examinées selon les critères suivants
- Adéquation fonctionnelle entre l'offre proposée et le cahier des charges ;
- Références pour des prestations similaires auprès d'autres clients
- Prix de la prestation.

13. Calendrier de mise en œuvre

- Mise en ligne du présent cahier des charges : jeudi 7 décembre 2023
- Date limite de dépôt des offres : lundi 15 janvier 2024
- Présentation du meilleur devis au financeur dans le cadre l'appel à projet CASDAR démultiplication : 01 février 2024

Notification du choix du prestataire retenu si obtention du financement durant l'été 2023.
Dans le cas où le projet ne serait pas retenu par le financeur, cet appel à concurrence serait alors caduc.

14. Contact

Pour toute question, les personnes intéressées sont invitées à contacter : r.chaabouni@gie-elevages-bretagne.fr